

Dans ce numéro :

Pêche de l'anguille et de la civelle.....7

ANC agréés .....8

D'un bassin l'autre

### Jean-François Donzier : il faut gérer les effets du changement climatique à l'échelle des bassins

À l'occasion du Forum mondial de l'eau de Brasilia, Journ'eau a interviewé l'une des rares personnes au monde à avoir participé à tous ces forums depuis la première édition. Connu par les acteurs de l'eau de toute la planète, Jean-François Donzier est un partisan infatigable de la gestion de l'eau à l'échelle des bassins. Il défend aussi une politique fondée sur des connaissances actualisées plutôt que sur l'investissement brut, en particulier pour adapter les infrastructures au changement climatique.

*Journ'eau : Vous avez quitté progressivement la direction générale de l'Office international de l'eau (OIEau), que vous avez exercée depuis un quart de siècle, et vous êtes en train de faire de même avec le secrétariat général du Réseau international des organismes de bassin (Riob). Pourquoi cette longue transition ?*

**Jean-François Donzier :** Une très grande partie des activités de ces deux organismes se déroule à l'international, où les relations personnelles sont essentielles. Il convenait donc de présenter mon successeur à nos interlocuteurs sur tous les continents, et cela ne se fait pas du jour au lendemain. Cette période transitoire est terminée pour l'OIEau et elle s'achèvera bientôt pour le Riob. Mais je n'ai aucune inquiétude sur le successeur que nous avons choisi avec Pierre Roussel, président de l'OIEau : Éric Tardieu a dirigé Toulouse Métropole International,

il connaît donc parfaitement ce milieu. Il parle même couramment le chinois, ce qui est désormais très utile dans le domaine de l'eau.

Je suis convaincu qu'il apportera un regard neuf sur nos activités et qu'il saura adapter ces organismes aux besoins futurs, par exemple en renforçant leur présence sur les réseaux sociaux. Il assurera le renouveau dans la continuité. Il s'appuiera toujours sur nos trois piliers : la formation professionnelle, la gestion des données et de l'information, et la coopération institutionnelle internationale.

En matière de formation professionnelle, l'OIEau n'a d'équivalent ni en France ni ailleurs dans son domaine, par son approche spécifique de la formation en situation réelle de travail, et c'est pour cela que les organismes publics et privés nous confient, année après année, plus de 6 000 stagiaires par an, soit plus de 100 000 depuis que j'en ai pris les rênes en 1991.



Nous avons déjà pris le tournant du numérique et de la formation à distance, en produisant et en mettant en ligne des modules numérisés. Toutefois, nous les concevons avant tout comme des compléments de la formation dans nos centres et sur nos plateformes pédagogiques. Pour renforcer la transparence, nous avons mis au point un outil d'évaluation de nos formations : le formateur sait ainsi au jour le jour quelles connaissances le stagiaire s'est appropriées, et l'employeur de ce dernier peut évaluer précisément les progrès de son employé et l'efficacité du formateur.

Nous proposons aussi un nouveau produit, l'audit-formation : nous auditions les problèmes que les industriels ou les services publics rencontrent dans leurs process, nous leur conseillons des solutions et nous formons le personnel concerné.

### *Étiez-vous un spécialiste de la formation avant de créer l'OIEau en 1991 ?*

Pas du tout. En revanche, j'ai travaillé sur le terrain dans le secteur de l'eau, entre 1973 et 1979 : j'ai occupé un poste au ministère marocain de l'agriculture dans le domaine de la petite hydraulique agricole et villageoise, puis j'ai été nommé directeur adjoint de l'agriculture dans mon département d'origine, la Haute-Savoie.

J'y étais notamment chargé de la dépollution du Léman et du lac d'Annecy, dont il est bon de rappeler le succès, et de l'épuration des eaux usées des stations de sport d'hiver. Compte tenu des variations énormes de la population touristique et des conditions climatiques hivernales, nous avons développé des systèmes innovants pour l'époque, qui utilisaient les procédés physico-chimiques.

Nous avons même conçu et mis en service un filtre-pressé itinérant, monté sur un camion, pour traiter en hiver les boues des stations d'épuration d'altitude, quand l'épandage n'était pas possible à cause de la neige.

L'OIEau a été créé par la fusion de trois organismes, dont la Fondation de l'eau de Limoges : celle-ci avait eu l'idée inédite de proposer des formations en situation de travail, et nous avons conservé et développé ce principe dans nos deux centres de Limoges et de La Souterraine : les stagiaires sont mis en situation réelle, les mains dans l'eau, sur de vrais équipements uniques en leur genre, mais en circuit fermé, ce qui nous permet même de provoquer des situations de crise sans conséquence réelle. C'est le meilleur moyen de leur apprendre à surmonter de vraies crises. Nos installations valent le voyage !

### *L'office propose des stages pour tous les niveaux, de l'opérateur au cadre dirigeant. Est-ce courant ?*

C'est aussi un héritage de la Fondation de l'eau, et cela reste inédit dans de nombreux pays. Les techniciens, les ouvriers et les employés représentent plus de 70 % des équipes dans les services d'eau et ce sont eux qui font concrètement fonctionner les installations. Mais dans beaucoup de pays, les gestionnaires de l'eau n'ont pas de budget pour la formation professionnelle de leurs employés ; et dans beaucoup trop de projets de coopération, on pense seulement à former les cadres.

Plusieurs pays ont pris conscience du problème de la mauvaise exploitation des ouvrages et nous demandent de les aider à transplanter chez eux le même type d'organisme de formation.

**« Les techniciens, les ouvriers et les employés représentent plus de 70 % des équipes dans les services d'eau et ce sont eux qui font concrètement fonctionner les installations. »**

Malheureusement, les banques de développement ont encore un peu de difficulté à comprendre l'importance de former des équipes pour assurer le bon fonctionnement des investissements qu'elles financent. Cette attitude est due en partie à leur logique de fonctionnement : le coût de la création d'un centre de formation aux métiers de l'eau est relativement peu élevé, comparé aux grandes infrastructures, ce qui ne permet pas de couvrir leurs frais d'instruction des dossiers. En outre, il faudrait accéder à des dons, alors que leurs financements sont d'abord sous forme de prêts.

Malgré ces difficultés, l'OIEau réalise un volume d'activité important à l'international, en accueillant des stagiaires, en envoyant des formateurs à l'étranger ou en conduisant des projets de création *in situ* de centres de formation, comme actuellement au Brésil. Nous bénéficions en particulier d'un soutien conséquent de l'organisme allemand de coopération, la GIZ : pour elle, l'important n'est pas la nationalité des formateurs, mais la qualité de leur travail.

### *La deuxième activité de l'OIEau est la gestion des données et de l'information. Pourquoi ?*

Cette compétence provient du deuxième organisme qui a été fusionné lors de notre création : l'Association française pour l'étude des eaux. Fondée en 1949, elle avait accumulé une documentation unique en France de 150 000 références, en français bien sûr, mais surtout en anglais. Mais elle les gérait à l'ancienne, sans même avoir, en 1991, un ordinateur pour la consultation de son catalogue.

Nous avons tout transféré de Paris à Limoges, dans un bâtiment qui nous a été attribué par la région. Nous avons numérisé l'essentiel de la documentation sur des disques optiques et nous avons mis en place un système original de consultation. La pièce maîtresse était un « Jukebox » Honeywell, dont il n'existait qu'un autre exemplaire en Europe : à partir d'une commande passée par Minitel, sur le 3615 OIEAU – c'était en 1992 –, cet appareil allait chercher le bon disque optique dans son logement, le lisait pour trouver

le document recherché et envoyait ce dernier par télécopie au destinataire. Aujourd'hui, cela peut sembler préhistorique, mais à l'époque, notre système avait été présenté en dernière page du *Monde* comme le *nec plus ultra* de la technologie.

### *En êtes-vous restés au Minitel ?*

Non, nous sommes assez vite passés sur Internet, où nous collectons d'ailleurs la majorité de nos nouvelles références : nous en sommes à près de 300 000. L'adaptation au progrès technique et aux nouveaux besoins est une constante chez nous.

Quand nous avons créé l'OIEau, nous avons décidé d'emblée de proposer des services innovants de haut niveau, en fonction des demandes des acteurs de l'eau. Sur le portail Eau-france, par exemple, nous contribuons à la gestion de bases de données documentaires qui sont géoréférencées : nous réalisons des développements et nous ajoutons notre propre documentation, surtout internationale, à celles des autres partenaires de ce réseau des centres documentaires français.

Nous investissons aussi dans la gestion des données sur l'eau et les milieux. Quand l'État a créé en 1992 une direction de l'eau au sein du ministère chargé de l'environnement, le premier directeur, Jean-Luc Laurent, a constaté qu'il n'avait à sa disposition que des données hétérogènes et incomplètes ; il a donc fait appel aux agences de l'eau et à l'OIEau pour créer, avec le ministère, le réseau national des données sur l'eau (RNDE), devenu désormais le système d'information sur l'eau (SIE) et géré par l'Agence française pour la biodiversité (AFB). D'autres organismes ont depuis rejoint ce réseau.

Nous avons d'abord identifié ensemble qui détenait quelles données, puis nous avons standardisé ces données, en créant le secrétariat d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau (Sandre) ; vingt-cinq ans après, nous gérons toujours ce secrétariat, tant les besoins en données se sont accrus avec les directives européennes. À ce titre, nous vérifions aussi la conformité au Sandre des systèmes d'information sur l'eau publics et privés et nous leur délivrons les certificats de conformité.

Dans la même logique, nous sommes les correspondants français de la directive Inspire pour l'eau. Nous avons également réalisé, pour la Commission européenne, le nouveau système de rapportage de la directive sur les eaux urbaines résiduaires, appliqué mainte-

**« Nous avons réalisé le nouveau système de rapportage de la Deru, appliqué maintenant par les 28 États membres. »**

**« Les connaissances en hydrologie ont régressé dans de nombreux pays, parce que la collecte des données sur l'eau est rarement une priorité politique, alors qu'elle est coûteuse en investissement et, surtout, en fonctionnement, puisqu'elle réclame d'employer en permanence un personnel bien formé. »**

nant par les 28 États membres. C'est une excellente référence pour proposer notre savoir-faire à l'étranger.

***Le marché international est-il important dans ce domaine ?***

Les connaissances en hydrologie ont régressé dans de nombreux pays, parce que la collecte des données sur l'eau est rarement une priorité politique, alors qu'elle est coûteuse en investissement et, surtout, en fonctionnement, puisqu'elle réclame d'employer en permanence un personnel bien formé. Nous retrouvons souvent la même situation qu'en France il y a trente ans : des données disparates et incomplètes. Les pays qui désirent se mettre à niveau sont donc intéressés par le référentiel Sandre et par l'organisation générale du SIE.

Par exemple, en Chine, nous avons engagé une coopération franco-chinoise pour la gestion intégrée du bassin du fleuve Blanc, le Hai He, qui draine sur 300 000 km<sup>2</sup> les eaux de quatre provinces et des agglomérations de Pékin et de Tianjin. Nous avons commencé par un test dans le sous-bassin d'une petite rivière, qui alimente tout de même en eau l'agglomération de Tianjin, la quatrième du pays avec 15 millions d'habitants.

Nous avons d'abord réalisé, avec nos partenaires chinois, un état des lieux de ce bassin, mais nous manquions de données parce qu'elles étaient disséminées dans une multitude d'administrations séparées. La solution a été de commencer par créer, de façon informelle, l'équivalent chinois d'une mission interservices de l'eau (Mise). Ses membres sont parvenus à réunir entre eux les données nécessaires pour élaborer un plan de gestion du bassin et un programme de mesures pour les dix prochaines années.

En constatant cette réussite à petite échelle, le gouvernement chinois a élargi

notre coopération au sous-bassin voisin de la rivière Luan, beaucoup plus important. Nous espérons étendre le système mis en place à Tianjin, en organisant notamment des séminaires interbassins qui impliqueront les sept commissions des grands bassins chinois. Dans cette optique, l'Union européenne a créé une plate-forme Europe-Chine sur l'eau et, en accord avec le gouvernement chinois, les actions concernant la gestion des bassins sont confiées à la France, dont l'OIEau est l'opérateur officiel, ainsi qu'à la Finlande et au Portugal.

***Les Français ont donc une bonne réputation en Chine en matière d'eau ?***

En tout cas, contrairement à d'autres pays, nous ne sommes pas catalogués comme étant uniquement des commerciaux à court terme. Nous sommes appréciés parce que nous aidons d'abord les responsables chinois à faire évoluer leurs savoir-faire, ce qui n'empêche pas en même temps d'introduire nos entreprises spécialisées.

Cette reconnaissance a été marquée en 2016 par l'attribution par le vice-premier ministre chinois du prix de l'amitié (*Chinese Government Friendship Award*), qui m'a été décerné au titre de cette coopération dans le bassin du Hai He. Au-delà de ma personne, cette distinction honorerait l'action de l'OIEau, de l'agence de l'eau Seine-Normandie, du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne et, plus largement, de tous nos partenaires français et chinois. C'était la première fois qu'un représentant du monde de l'eau figurait parmi les 50 récipiendaires étrangers sélectionnés chaque année.

Ce qui est amusant, c'est que l'année d'après, dans le salon Cubagua qui se tenait à La Havane, le principal

exposant chinois m'a reconnu, parce que le premier ministre chinois m'avait serré la main lors de la remise de ce prix à Pékin, devant les caméras du journal télévisé national.

*Ce qui nous conduit à la troisième activité de l'OIEau : la coopération internationale. Que faites-vous dans ce domaine ?*

Nous adaptons à chaque pays ce que nous faisons ou avons fait en France : la création d'un cadre institutionnel, le développement des systèmes d'information sur l'eau et la formation du personnel. Notre principal atout est la mise en avant des principes de gestion par bassin, et ce « modèle français » est très apprécié à l'étranger.

L'Union européenne considère que c'est le bon système, et que l'OIEau est un expert dans ce domaine : à partir de 1999, à l'occasion de chaque élargissement de l'Union, la Commission a lancé des procédures de jumelage pour aider les pays candidats à adapter leur droit et leur organisation aux différentes directives du secteur de l'eau. Il y avait des jumelages par directive et par pays, et nous avons été retenus pour 28 sur 30, en général en tant que chef de file ; bien entendu, il y a toujours des organismes partenaires d'autres États membres, puisque c'est la base de la construction européenne.

Cette procédure a été reprise pour ce que l'Europe appelle la zone de voisinage, c'est-à-dire le pourtour méditerranéen et six pays d'Europe orientale. Nous venons ainsi d'achever un de ces jumelages au Maroc, et nous allons démarrer le projet East +, qui vise à transposer en quatre ans des éléments du droit européen de l'eau dans ces six pays d'Europe orientale. Nous allons commencer par un bassin-pilote dans chacun de ces pays.

Par ailleurs, nous avons contribué aussi à la réorganisation des services d'eau de Nairobi et de Mombasa, au Kenya : rationalisation de la gestion,

mise en place d'un modèle économique et d'une tarification, création d'un service clients, relevé des compteurs, formation du personnel. Comme dans toute l'Afrique, nous constatons que les usagers sont tout à fait disposés à payer, dès lors qu'ils ont accès à l'eau potable dans des conditions satisfaisantes.

Nous intervenons aussi dans le domaine de l'irrigation, par exemple en Tunisie et en Jordanie : décentralisation de la gestion des réseaux secondaires et des débits, et paiement direct à ces organismes décentralisés. Leur capacité de modernisation est étonnante : au Kazakhstan, par exemple, ces organismes gèrent les débits sur tablette. Je ne suis pas sûr que tout le monde en fasse déjà autant en France...

*La gestion par bassin est-elle vraiment devenue un standard international ?*

En tout cas, tout le monde en admet désormais la pertinence ; ce qui ne signifie pas que tout le monde l'applique partout, même avec des adaptations locales. Les principaux points de friction sont les bassins transfrontaliers, qui suscitent des difficultés diplomatiques. Les pays impliqués sont souvent disposés à négocier des accords bilatéraux entre eux, mais ils refusent de ratifier les traités multilatéraux, parce qu'ils en rejettent certaines dispositions. Cela nous oblige à surveiller de près nos propos avec certains interlocuteurs : il serait dommage de provoquer un blocage diplomatique pour un problème de formulation, alors que nous pouvons progresser sur le fond et sur le terrain par des avancées très concrètes.

Dans tous les bassins, le problème le plus difficile à résoudre est le financement de la gestion des ressources en eau : s'il est à la seule charge des États, l'expérience nous montre que c'est intenable sur le long terme. C'est pourquoi nous préconisons de faire payer

**« Notre principal atout est la mise en avant des principes de gestion par bassin, et ce « modèle français » est très apprécié à l'étranger. »**

d'abord les préleveurs, puis d'étendre cette charge aux pollueurs ; et les ressources ainsi collectées peuvent financer la gestion et l'équipement du bassin, si possible de manière décentralisée.

J'ai toujours défendu la gestion par bassin, et c'est ce principe qui a présidé à la création du Riob en 1994. Nous avons commencé avec dix membres, et nous en regrouperons près de deux cents quand j'en quitterai le secrétariat général, à la fin de cette année. Sans compter les quelque 250 organismes de bassin du Brésil.

Outre ses assemblées générales et les réunions qu'il organise dans chaque continent, pour les organismes membres regroupés dans des sous-réseaux régionaux, le Riob produit des manuels thématiques qui abordent des points particuliers de la gestion des bassins. Nous en avons déjà publié quatre, en français et en anglais, avec des traductions dans d'autres langues réalisées par nos membres. Deux autres paraîtront à l'occasion du Forum mondial de l'eau de Brasilia, qui se tient cette semaine : l'un sur la participation citoyenne, l'autre sur les systèmes d'information sur l'eau.

Le Riob, qui est accrédité auprès de l'ONU et de l'OCDE, est ainsi membre associé de l'Initiative internationale des Nations unies sur les données sur l'eau. Cette structure est pilotée par l'ONU et la Banque mondiale, avec l'Organisation météorologique mondiale et l'Australie. C'est avec elle, et avec l'Unesco, que nous publions ce manuel sur les SIE.

*Le Riob s'implique de plus en plus dans les questions de changement climatique. Pourquoi ?*

Parce que nous avons été les premiers à aborder les effets de ce changement sur l'eau, en 2010, lors de notre

**« Dans tous les bassins, le problème le plus difficile à résoudre est le financement de la gestion des ressources en eau : s'il est à la seule charge des États, l'expérience nous montre que c'est intenable sur le long terme. »**

assemblée générale de Dakar. C'est pour cela que la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (COP-CCUNCC) nous a confié l'organisation de la journée sur l'eau en 2015, lors de la COP 21. Ce jour-là, nous avons fait adopter par 360 signataires le pacte de Paris sur l'eau et l'adaptation dans les bassins.

Le Riob a ensuite été chargé, avec ses partenaires, de la coordination de la journée sur l'eau de la COP 22, qui a abouti à la création de quatre Alliances mondiales pour l'eau et le climat (Amec) : celle des bassins, celle des entreprises, celle des grandes villes et l'alliance pour le dessalement durable. Nous avons été choisis pour assurer le secrétariat général de ces alliances, afin qu'elles travaillent ensemble et qu'elles défendent des positions unifiées.

Ensuite, le gouvernement italien nous a demandé d'organiser un sommet à Rome, qui s'est tenu en octobre dernier, sur le thème de l'eau et du climat à l'échelle des grands fleuves. Cela nous a permis de rappeler que l'eau douce continentale est l'une des premières victimes du changement climatique, et qu'il faut s'adapter sans tarder, en gérant les effets de ce changement à l'échelle des bassins. Il n'est pas nécessaire d'innover à tout prix, comme le demandent souvent les grands bailleurs de fonds, les solutions sont déjà connues : préserver les milieux aquatiques et les eaux souterraines, réduire les prélèvements, la consommation et les fuites, lutter

**« Face au changement climatique, il faut préserver les milieux aquatiques et les eaux souterraines, réduire les prélèvements, la consommation et les fuites, lutter contre la pollution, prévenir les risques d'inondation et de sécheresse et mettre en place des financements pérennes. »**

**« Dès lors que le cycle de l'eau est perturbé et que le régime des précipitations connaît des modifications importantes, on ne peut plus fonder les projets d'ouvrages et de réseaux sur des données anciennes. »**

contre la pollution, prévenir les risques d'inondation et de sécheresse et mettre en place des financements pérennes.

Une des principales difficultés est d'obtenir des aides pour lancer ces réformes : l'ONU a longtemps considéré que l'eau relevait de la compétence des États, et c'est pour cela que ce thème n'était pas abordé dans les COP avant 2015. En outre, les fonds climat et les fonds de développement se renvoient les dossiers, surtout quand ils ne sont pas axés sur les grands investissements.

Or les enjeux de demain sont la gestion par bassin et les systèmes d'information sur l'eau : dès lors que le cycle de l'eau est perturbé et que le régime des précipitations connaît des modifications importantes, on ne peut plus fonder les projets d'ouvrages et de réseaux sur des données anciennes. La priorité doit-elle être de mettre en place quelque chose qui fonctionnera sur le long terme, ou de multiplier les procédures et les justifications ? Si l'on cherche des justifications, il suffit de constater la multiplication des grandes inondations et des sécheresses !

Pour remédier à ces difficultés de financement, les Alliances ont lancé un incubateur de projets, qui mobilise l'expertise de leurs membres au profit d'un porteur de projet, que ce soit un État, une ville ou un autre organisme public ou privé. La France a aussi attribué 1 M€ en 2017 pour lancer cet incubateur. Cela permet de formater le projet en fonction des exigences des bailleurs de fonds internationaux. Nous en avons déjà « incubé » dix l'an dernier, et nous avons reçu 5 M€ du gouvernement italien pour financer le lancement de ceux de ces projets qui concernent l'Afrique.

*Vous participez cette semaine au Forum mondial de l'eau, à Brasilia. Qu'en attendez-vous ?*

Nous avons été déçus par le précédent, en Corée du Sud : à part les Co-

réens, les pays d'Asie étaient peu représentés. Cette fois-ci, nous espérons rencontrer de nombreux participants provenant de toute l'Amérique latine. De plus, le Brésil a mis en place un processus de participation citoyenne, qui pourrait donner de bons résultats. Le Riob a été chargé d'organiser une session de trois heures sur la gestion citoyenne des bassins, ce qui correspond à peu près à la mise en place de comités de bassin, afin de mobiliser des acteurs extérieurs au monde de l'eau. Ce système est très répandu au Brésil, où la plupart des 250 comités de bassin ont été créés par des initiatives locales, de même que les agences de l'eau correspondantes.

*Vous avez été à la fois le directeur général de l'OIEau et le secrétaire général du Riob. Éric Tardieu est en train de vous succéder à ces deux postes. Ce couplage est-il nécessaire ?*

Ce n'est pas juridiquement obligatoire, mais cela répond à une logique opérationnelle profonde. Un réseau comme le Riob sert à valoriser les savoir-faire des uns au profit des autres, et à faire connaître ces actions. Il a donc besoin d'une compétence en matière de contenu, d'une forte capacité d'animation et d'une compétence en matière de communication : l'OIEau en dispose et peut apporter son appui autant que nécessaire.

Ainsi, pour la préparation du forum de Brasilia, l'office a détaché une demi-douzaine de personnes depuis quatre mois. En retour, la démonstration de ce savoir-faire permet de parler et d'être écouté à l'international. Ce n'est pas un hasard si l'OIEau gère le secrétariat du Riob depuis sa création, et si cette mission lui a été renouvelée par chaque assemblée générale du réseau depuis plus de vingt ans, c'est une bonne reconnaissance de ses capacités.

**Propos recueillis par  
René-Martin Simonnet**